

ENS DE LYON

SESSION 201X

BANQUE D'EPREUVES LITTERAIRES

SPECIALITE GEOGRAPHIE

SUJET

Durée : 3 heures

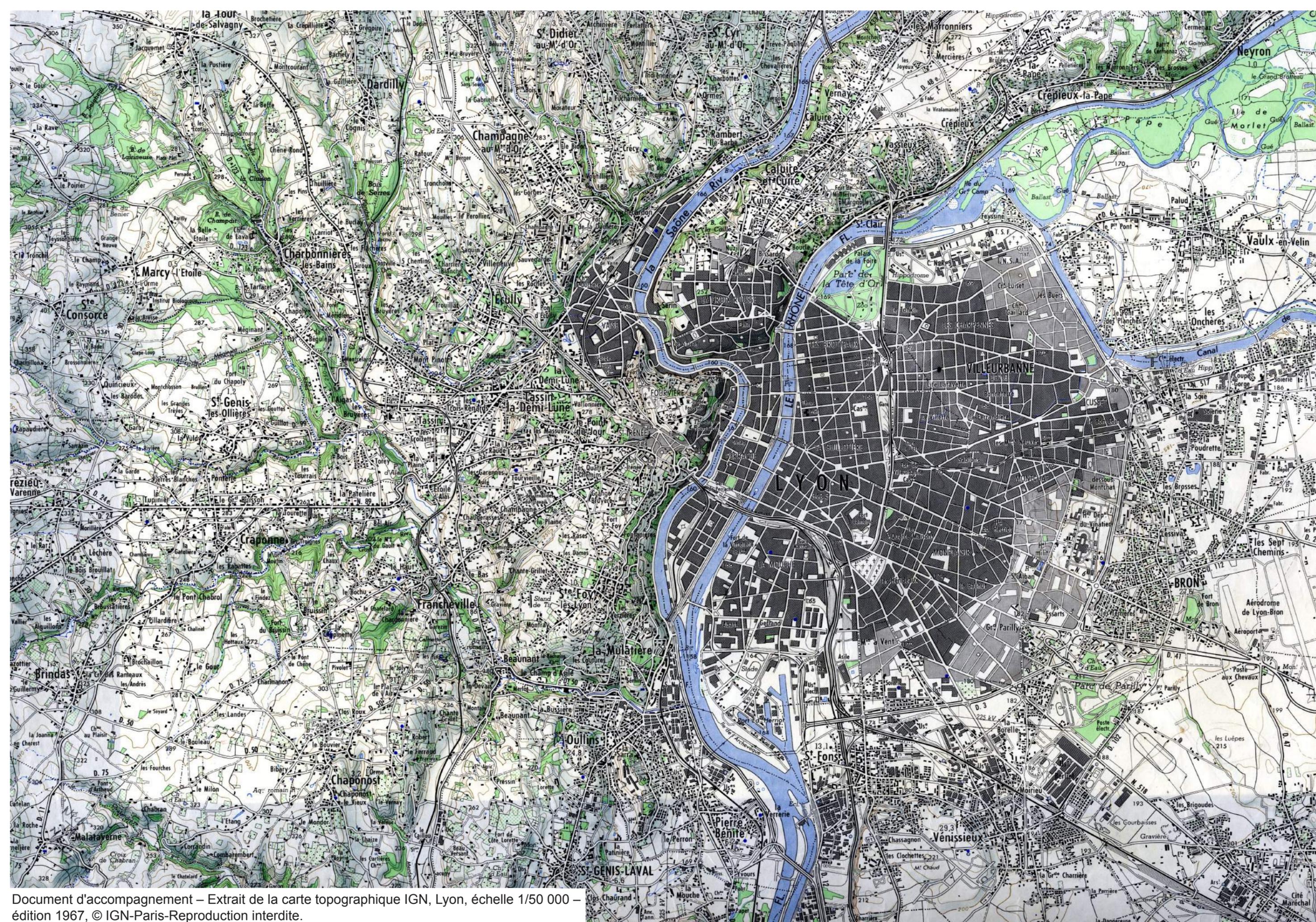
Sans atlas

L'usage de la calculatrice est interdit

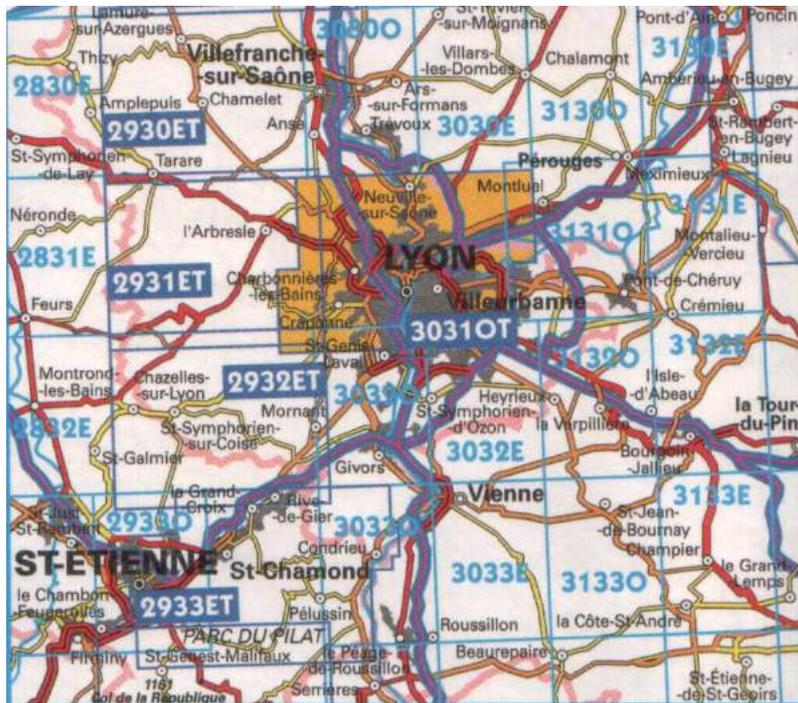
Extrait du SCAN 25 (correspondant à la carte topographique au 1/25 000, LYON VILLEURBANNE MONT D'OR, édition 2009).

Document d'accompagnement : extrait de la carte topographique 1/50 000, édition 1967 (source : IGN).

En vous aidant du document d'accompagnement, commentez l'extrait du SCAN 25.



Document d'accompagnement – Extrait de la carte topographique IGN, Lyon, échelle 1/50 000 – édition 1967, © IGN-Paris-Reproduction interdite.



Carton de la carte topographique au 1/25 000, LYON VILLEURBANNE MONT D'OR, édition 2009

Autoroute : péages, aires de services, de repos				
Route à deux chaussées séparées		principale	régionale	locale ou non classée
Route de bonne viabilité				
Route de moyenne viabilité				
Route étroite régulièrement entretenue				
Route irrégulièrement entretenue. Chemin d'exploitation. Sentier				
Tunnel routier. Dalle de protection. Passage à niveau				
Route en remblai, en déblai. Route en construction				
Leveé de terre. Clôture. Haie, rangées d'arbres				
Chemin de fer à 1 voie, à 2 voies, à 3 voies etc. Voie électrifiée				
Gare ou point d'arrêt ouverts au trafic voyageurs. Voie étroite				
Ligne de transport d'énergie électrique. Téléphérique. Remontée mécanique				
Population en milliers d'habitants. Limite d'État, borne frontière		10,9	0,3	0,15
Limite et chef-lieu de département, d'arrondissement		PF		SP
Limite et chef-lieu de canton, de commune		CT		C
Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir				
Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel				
Édifice religieux : chrétien, synagogue, mosquée. Calvaire. Monument. Cimetière				
Construction technique. Silo. Réservoir d'hydrocarbure. Éolienne				
Point géodésique du Réseau de Base Français. Point de vue. Fort. Casemate				
Mairie, hôtel de ville. Bâtiment ordinaire				
Bâtiment agricole, industriel ou commercial. Serre. Établissement hospitalier				
Terrain de sport. Tennis				
Tour isolée. Excavation souterraine. Habitation troglodytique. Ruines				
Pont. Passerelle. Gué. Bac : autos, piétons				
Source, fontaine. Citerne, lavoir, bassin. Château d'eau. Réservoir				
Cascade. Barrage				
Cours d'eau temporaire. Phare. Feu. Balise				
Canal. Écluse		7,50 m et plus		moins de 7,50 m
Courbes de niveau, équidistance 20m. Dépression. Talus				
Bloc rocheux isolé. Arbre remarquable				
Bois				
Forêt fermée de conifères				
Forêt fermée de feuillus				
Forêt fermée mixte				
Forêt ouverte				
Lande ligneuse				
Peupleraie				
Verger				
Vigne				

Itinéraire balisé sur sentier (GR, autre sentier) (1), hors sentier (2)		1	GR	autre sentier
Itinéraire non balisé intéressant sur sentier		2		
Itinéraire de ski, de randonnée ou de raid				
Passage délicat				
Remontée mécanique en service en été				
Limite de zone réglementée				
Refuge ou gîte d'étape gardés, non gardés. Abri				
Camping. Centre équestre. Site d'escalade équipé. Aire de départ de vol libre				
Aire de détente. Tennis. Golf				
Centre de ski de fond. Port de plaisance. Mouillage. Sports nautiques				
Canoe-kayak (point de mise à l'eau). Piscine. Baignade				
Station classée				
Ville d'art. Station thermique, verte, de sports d'hiver, balnéaire				
Agglomération touristique, centre d'activité, site ou détail remarquable				
Édifice remarquable. Curiosité diverse. Informations tourisme				
Gare ou point d'arrêt ouverts au trafic voyageurs			Gare	Arrêt
Voie interdite aux véhicules à moteur. Aire de stationnement				P
Poste de police ou de gendarmerie. Téléphone isolé				
Canot de sauvetage. Surveillance de plage				
Limite de forêt bénéficiant du régime forestier (domaniale et autre)				
Limite et numéro de série				II ^e SÉRIE
Limite et numéro de parcelle				77

Légende du SCAN 25